

ECHO DES BONTÉS

COMMUNAUTÉ DE PAROISSES

Notre-Dame de Lourdes - Ste-Bernadette - La Ste-Famille - St-Sacrement - St-Clément de Lorry

LES TROIS PRINCIPAUX CHANTIERS DE LA FRATERNITÉ

Suite et fin de la lettre des évêques aux catholiques-citoyens (ECHO du 03 mars)

La famille

Elle peut changer de taille, de visage, elle n'en demeure pas moins essentielle. Nous sommes conscients, comme chacun, des fragilités de la vie familiale dans un monde épris d'épanouissement individuel et soumis à de nombreuses sollicitations. Nous aussi, nous sommes pour l'épanouissement de la personne, mais un épanouissement qui soit pleinement responsable, qui respecte la dignité humaine, la défense des faibles et permette l'instauration d'une société de confiance.

Le message de l'Église veut s'adresser à la conscience de chacun : il appelle à bâtir des familles stables, fondées sur des couples, unissant un homme et une femme, qui prennent le temps de se préparer à leurs responsabilités d'époux et de parents. Soutenir la famille, c'est d'abord garder au mariage son caractère unique d'union acceptée librement, ouverte à la procréation et institutionnellement reconnue.

Parmi les difficultés que rencontrent les familles, le logement est sûrement un problème majeur. Son coût conduit trop de familles à un éloignement de leurs lieux de travail, source d'épuisement et de déstructuration.

Les logements sociaux sont trop peu nombreux, la séparation des couples et la recomposition des familles augmentent les besoins. Au-delà des difficultés techniques considérables pour résoudre cette question, le logement doit être, pour l'État, une priorité politique essentielle.

Le travail et l'emploi

Depuis plus d'un siècle, l'Église propose sa « doctrine sociale ». Elle rappelle qu'il n'existe pas de bonne économie sans le respect des personnes.

Travailler est un facteur d'intégration. La personne a besoin non seulement de gagner son pain mais aussi de se sentir utile. Travailler est une responsabilité essentielle. C'est un droit, mais c'est aussi un devoir.

Bien des efforts sont aussi nécessaires pour embaucher, former, accepter des apprentis, valoriser le travail manuel. Mais constater la somme de choix et d'efforts que demande l'intégration par le travail n'exonère pas l'État de ses responsabilités, directes ou indirectes. Il doit soutenir ces efforts et rendre les choix possibles en favorisant le dialogue, en permettant que la loi et la réglementation s'inspirent d'une vision politique réfléchie et travaillée avec les partenaires sociaux.

La mondialisation et l'immigration

La France est impliquée dans le processus de mondialisation. Elle en bénéficie largement. Il ne s'agit pas tant de s'en féliciter – pour le développement des échanges, la circulation de l'information, la découverte des cultures – ou de s'en lamenter – pour les délocalisations, la non-maîtrise des politiques économiques, la concurrence à outrance. Il faut plutôt accepter de nous interroger sur nos comportements, personnels et collectifs, dans cette nouvelle donne.

Pour les chrétiens, l'accueil des migrants est signe de l'importance attachée à la fraternité.

Il convient de prendre notre juste part à cet accueil. Et juste, ici, veut dire de façon généreuse.

■ Nous estimons normal que notre pays définisse une politique de l'immigration. Cela fait partie de la responsabilité gouvernementale et tout gouvernement doit faire face à cette question.

■ Dans l'Église, cependant, il n'y a pas d'étranger : le baptême fait accéder, où que l'on soit, à la « citoyenneté » chrétienne et l'Évangile nous appelle à une fraternité universelle. Dans bien des communautés, les étrangers ont le souci de partager avec d'autres, nous en sommes témoins !

■ La rencontre avec ces frères et sœurs venus d'ailleurs nous amène à poser fortement, dans le débat public, la question de l'extraordinaire inégalité qui règne dans le monde. Sommes-nous attentifs aux choix politiques qui favorisent un développement solidaire ? Sommes-nous prêts à modifier notre mode de vie, afin de permettre un réel développement des pays les plus pauvres, en particulier en Afrique ?

Sommes-nous prêts à partager concrètement pour aider les pays les moins développés ? N'est-il pas important de lancer cet appel aux Français ?

■ Parmi les migrants, beaucoup, pour s'établir en France, ont franchi des difficultés considérables et certains ont risqué leur vie. Pourquoi ne pas porter à leur crédit cette volonté de rejoindre notre pays et ne pas se fonder sur elle pour leur trouver une place dans la société nationale ? Certes, nous ne pouvons pas recevoir tout le monde, mais il nous est aussi impossible de renvoyer tous les clandestins. Notre pays doit pouvoir continuer à recevoir les réfugiés politiques et ceux qui risquent des persécutions, y compris religieuses, dans leur pays.

■ Enfin, réguler l'immigration veut dire pourchasser les mafias et autres circuits d'immigration clandestine, employeurs véreux, marchands de sommeil, etc.

CONCLUSION

Qu'as-tu fait de ton frère ?

À la veille de cette période électorale, nous invitons les catholiques de France et, à travers eux, tous les citoyens à prendre le temps de la réflexion et du dialogue sur les enjeux de ces élections.

Nous avons voulu rappeler quelques éléments du rôle de l'État dans la recherche du bien commun. Un État qui a une mission essentielle mais qui ne peut pas tout.

Nous avons aussi voulu souligner la nécessité, pour notre pays, de bâtir une communauté nationale fraternelle, expression de notre aspiration à une vie commune paisible.

Le Conseil permanent
de la Conférence des évêques de France.

(Intégralité du texte sur internet
www.ccf.fr "Qu'as-tu fait de ton frère ?")

LES INFOS DES PONTS

☐ CÉLÉBRATIONS

☐ **SAMEDI 31 MARS** Rameaux
18 h 30 Notre-Dame de Lourdes

Claude ISSEN, Monique DUPONT,
Paul et Yvon RETTIEN, Jeanne ROEMER,
Michèle HUMBERT et ses grands-parents.

☐ **DIMANCHE 1^{er} AVRIL** Rameaux
09 h 30 St-Clément de Lorry

Béatrice BUZY, famille BAZIN-LUTZ
et une intention particulière

11 h 00 Ste-Bernadette
Paul REGNIER,
Henri MEHLEN dit FAILLE, Auguste-Roger HANESSE.

☐ **MERCREDI 4 AVRIL** messe chrismale
10 h 00 Cathédrale

(pas de messe à Notre-Dame de Lourdes à 18h30)

☐ **JEUDI 5 AVRIL** Jeudi Saint
20 h 00 Ste-Famille Célébration de la Cène du Seigneur

Messe interparoissiale
Julienne RITZ

☐ **VENDREDI 6 AVRIL** Vendredi Saint
15 h 00 Notre-Dame de Lourdes

Célébration de la Passion du Seigneur
avec vénération collective de la croix et communion
20 h 00 Saint Sacrement
Méditation du chemin de croix

☐ **SAMEDI 7 AVRIL** Vigile pascale
21 h 00 Saint-Sacrement

Claude GALLAIRE
Baptêmes de deux enfants qui préparent leur 1^{ère} communion

☐ **DIMANCHE 8 AVRIL** Pâques
09 h 30 Ste-Bernadette

10h45, St-Sacrement, baptêmes de Solenn Beaudeau et Natanaël VALVIN.
11 h 00 Ste-Famille
Famille LECLAIRE-CARÊME

☐ **SAMEDI 14 AVRIL**
18 h 30 Notre-Dame de Lourdes

Georges et Mathilde NOEL,
Michèle HUMBERT et Georgette WALTHER.

☐ **DIMANCHE 15 AVRIL**
09 h 30 St-Clément de Lorry

11 h 00 Saint-Sacrement
François L'HORSET, madame EHR,
Paulette DENIS (1^{er} anniv.), Lucie FREYERMUTH (1^{er} anniv.).
Baptêmes de Noa WOLFF. Paul FIORE. Alexis KEMPFER.

Samedi 31 mars, Notre-Dame de Lourdes, 17h,
mariage de Marc DELROISE et Fanny RIPPINGER

Pour contacter :

les prêtres Gilles FUND et Thierry MIN, 03.87.32.31.24.

Recueil des informations :

les diacres Jean-Pierre BUZY, 03.87.32.02.87 et Salvatore LIACI, 03.87.33.20.67
Presbytère du Saint-Sacrement, 22, rue Nicolas Jung (par écrit)

Permanence :

Presbytère Notre-Dame de Lourdes, 17, rue de Tortue, tél. 03.87.30.26.14

Site Internet de la Communauté des Ponts :

Presbytère du Saint-Sacrement le samedi de 14 h. à 17 h., tél. 03.87.32.31.24.

<http://communautedesponts.free.fr>

Fêtes de Pâques

Se préparer à la fête de Pâques, au diapason du thème de Carême à domicile 2007, c'est vivre la **Réconciliation**.
Voici quelques rendez-vous que nous vous proposons sur les communautés des Ponts et du Mont.

DATE	LIEU	LIEU	LIEU
Mar. 03/04		Lorry : de 17 h à 18 h 30	St-Sacrement : de 17 h à 18 h 30
Jeu. 05/04	Longeville : après l'office de 20 h		Ste-Famille: après l'office de 20 h
Vend. 06/04	Plappeville : après l'office de 15 h jusqu'à 18 h	N.-D. de Lourdes : après l'office de 15 h jusqu'à 18 h	Ste-Bernadette de 17 h à 18 h
Sam. 07/04	Le Ban-St- Martin de 15 h à 18 h	St-Sacrement de 9 h 30 à 11 h	

Semaine Sainte dans nos paroisses

Mercredi Saint, 10h, à la cathédrale, messe chrismale.

Jeudi Saint, 20h, célébration de la Cène à la Ste-Famille

Vendredi Saint

15 h. Célébration de la **Passion** avec vénération collective de la croix et communion à N.-D. de Lourdes. Il sera possible de se recueillir dans l'église ND de Lourdes jusqu'à 18 h.

20 h, méditation sur les stations du chemin de croix à l'église du Saint-Sacrement, sur une musique composée par Loïc Bonisoli.

Samedi Saint, 17 h, célébration de Pâques à Jury (Thierry Min, Jean-Pierre Buzy).

ACTION CATHOLIQUE DES ENFANTS

Le samedi 14 avril, à l'issue de la messe de N.-D. de Lourdes, les enfants de l'ACE, dans le cadre des "Kms de Soleil", vendront des objets divers pour un projet de développement au Togo (accès à l'eau potable).
Merci de leur faire bon accueil.

GRUPE "LECTURE DE LA PAROLE"

Prochaine rencontre, mardi 24 avril 2007, à 20 h 30, au presbytère N.-D. de Lourdes.

Messes en semaine

Mardi, 18 h 30, à St-Clément de Lorry

Mercredi, 18 h 30, à Notre-Dame de Lourdes

Vendredi, 18 h 30, au Saint-Sacrement (adoration à 18 h).